

**DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe**

Séance du 15 décembre 2025

Délibération n° 2025 – 15/12/2025 – 12

*Offre de formation 2026-2027
Dossier de demande d'accréditation du master Enseignement et éducation (M2E)*

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 4 décembre 2025

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le dossier d'accréditation du master Enseignement et éducation (M2E) mentions :

- enseignement et éducation professorat des écoles
- enseignement et éducation professorat du second degré
- enseignement et éducation conseiller principal d'éducation

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 27
Abstention(s) : 0	Pour : 22
	Contre : 5

Dijon, le 15 décembre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

P.J. : Dossier de demande d'accréditation

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté Chancelière de l'Université Bourgogne Europe
--

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement
--

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

INSPE de Bourgogne

1. Université intégrant la composante INSPE :

Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'université

Université Bourgogne Europe

Maison de l'université - Esplanade Erasme BP 27 877 - 21078 Dijon Cedex

Vincent Thomas president@ube.fr

03 80 39 53 73 – 06 29 81 43 75

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) :

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

CI du 4 novembre

CP 13 novembre / CFVU 4 décembre / CA 15 décembre

Eléments à transmettre :

- pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1
- pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

Les modalités de dépôt vous seront communiquées ultérieurement

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Sommaire

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques (en cours de réécriture)

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directrice de l'INSPE	Elsa Lang Ripert	elsa.lang-ripert@ube.fr	07 72 28 47 19
Président du Conseil de l'institut	Thierry Goater	thierry.goater@igesr.gouv.fr	01 55 55 31 45
Présidente du COSP de l'institut	Lucie Corbin	Lucie.corbin@ube.fr	06 62 13 26 10
Référente pour la mention « PE »	Céline Carimantran	celine.carimantran@ube.fr	
Référent pour la mention « 2nd degré »	Julien Mugnier	julien.mugnier@ube.fr	
Référent pour la mention « CPE »	Julien Mugnier	julien.mugnier@ube.fr	

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE (1 page)

Rédiger un texte d'orientation stratégique, qui présente le partenariat et le processus d'élaboration de la carte des formations mis en place entre l'INSPE, les partenaires universitaires et les partenaires académiques.

La dynamique partenariale étroite entre l'INSPE de Bourgogne, l'Académie de Dijon et l'Université Bourgogne Europe constitue le socle de l'élaboration concertée de la nouvelle carte des formations. Dans le cadre de la réforme en cours, cette collaboration rend possible le partage d'enjeux communs relatifs à la formation initiale et continue des enseignants et des conseillers principaux d'éducation sur l'ensemble du territoire bourguignon. La logique de continuum licence–master–formation continuée structure l'ensemble de la réflexion menée.

Le pilotage de ce dispositif repose sur un dialogue constant entre les différentes instances décisionnelles et consultatives : les instances académiques (comité académique de pilotage présidé par la rectrice, comité de suivi académique, groupe Blanchet) auxquelles l'UBE est associée ; les conseils de l'INSPE (Conseil d'institut, COSP, CPER) auxquels participe le Rectorat ; ainsi que les instances universitaires (CP, CFVU, CA). Cette articulation à plusieurs niveaux garantit la cohérence des orientations et la circulation fluide de l'information. Les thématiques structurantes – stages, ressources humaines, cartographie de l'offre, adossement à la recherche – ont ainsi pu être débattues collectivement, permettant l'émergence de lignes stratégiques partagées.

Le calendrier de ces différentes instances est dès à présent établi pour le reste de l'année et assure ainsi la continuité du travail collaboratif à propos de la construction des maquettes M2E. Parallèlement, les échanges avec l'INSPE de Franche-Comté se poursuivent, dans la perspective d'une complémentarité renforcée à l'échelle de la grande région académique.

Au sein même de l'INSPE, la réflexion collective sur la réforme s'inscrit dans une programmation annuelle structurée de réunions institutionnalisées : réunions de direction hebdomadaires, réunions hebdomadaires avec les responsables des quatre sites de formation, trois réunions par an de responsables de Master 1^{er} degré et coordinations disciplinaires, trois réunions par an de responsables de Master 2nd degré et CPE, ainsi que pour l'ensemble des personnels les trois Journées annuelles du Département MEEF. Ces dernières, balançées dans les emplois du temps pour permettre la participation de tous, constituent des temps privilégiés d'échanges et de coordination. Elles combinent séances plénières d'information et de délibération collective, groupes de travail thématiques, réunions d'équipes disciplinaires et restitutions collectives.

Toutes ces instances associent l'ensemble des catégories de personnel – enseignants de l'INSPE, enseignants en service partagé, PEMF, FA, vacataires, personnels BIATSS – favorisant des regards croisés et une intelligence collective au service de la qualité et de la cohérence de l'offre de formation.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles »	Sites(s)
<i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 245</i>	
<i>Master PE Lauréats du concours : 210</i> <i>Parcours non lauréats* : OUI / NON : 35 - les étudiants non lauréats viendront compléter les groupes de lauréats affectés dans chaque site sans en ouvrir de nouveaux.</i>	<i>Site de Dijon, Nevers, Mâcon et Auxerre selon les affectations académiques</i>

**Sous réserve de la prise des charges des tuteurs. Les capacités d'accueil des non-lauréats feront ensuite l'objet d'arbitrages entre l'université et le rectorat.*

L'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

La nouvelle maquette de formation instaurera une différenciation entre les lauréats issus d'une Licence de Professeur des Écoles (LPE) et ceux provenant d'autres parcours. Cette différenciation prendra la forme d'un module complémentaire de 60 heures de formation, intégré au bloc 1 du master 1.

Les étudiants titulaires d'une Licence LPE en seront toutefois exemptés, leurs acquis couvrant déjà ces contenus.

Ces 60 heures seront réparties en modules de 15 heures chacun, dédiés à des enseignements de renforcement dans des domaines relevant de la polyvalence du professeur des écoles : français, mathématiques ou autres champs du socle commun.

En début de master 1, le choix de ces enseignements de renforcement sera effectué par l'étudiant, en concertation avec les responsables pédagogiques. Cette sélection individualisée tiendra compte du parcours antérieur du lauréat, des compétences déjà acquises et des besoins de consolidation identifiés au regard de son projet professionnel.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site Nom des sites concernés <i>Reproduire le tableau par site si la répartition prévisionnelle diffère.</i>						
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence						
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice						
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale						
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel						

Le ratio des différentes catégories d'enseignants ne peut être précisé de manière exhaustive à ce stade de la construction de l'offre, mais **plusieurs principes structurent la réflexion** :

- maintenir un équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants ESAS, et AFA, PEMF, FA, vacataires, etc., afin de garantir à la fois l'ancrage universitaire de la formation et l'apport indispensable des praticiens de terrain ;
- **en sachant que nous sommes actuellement à 30% d'intervention de praticiens de terrain dans le master MEEF PE, cibler à moyen terme une jauge d'au moins 50% du nombre total d'heures d'enseignement assurées par des professeurs des premier et second degrés**, en privilégiant les détenteurs de fonctions de professeur des écoles maître formateur ou de professeur formateur académique, ou de personnels exerçant en établissement public local d'enseignement, en école ou dans un service déconcentré de l'éducation nationale ;
- associer étroitement les compétences académiques et professionnelles aux contenus adossés au référentiel de formation M2E du premier degré ;
- assurer une continuité entre le développement de la culture professionnelle des futurs professeurs des écoles, l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques et l'initiation à la recherche.

Ce dispositif garantit une répartition pluricatégorielle équilibrée et conforme aux attentes des tutelles : il associe les ressources universitaires et académiques et vise une complémentarité optimale entre savoirs scientifiques, formation professionnelle et immersion dans les pratiques de terrain.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.

Place des stages

En M1, les étudiants auront un premier stage de 2 semaines de stage massé suivi de 9 semaines de stage filé dans la même classe.

Le deuxième stage, 3 semaines massées, sera dans un autre cycle que le premier.

12 semaines

Après ce deuxième stage, les étudiants retourneront pendant 6 semaines en stage filé dans la classe de leur stage 1.

Observation et

Le troisième stage sera un stage massé de 3 semaines dans un cycle différent des deux autres.

Pratique accompagnée

Pour terminer l'année et observer l'évolution des élèves sur une année scolaire, les étudiants retourneront une dernière semaine en stage filé dans la classe du stage 1.

Les étudiants seront seuls dans la classe d'un PEMF ou d'un MAT.

M1 S1

Massé Filé Mixte

- *Nombre de semaines stage massé : 2*
- *Nombre de semaines stage filé : 9 (1 jour par semaine)*

M1 S2

Massé Filé Mixte

- *Nombre de semaines stage massé : 6*
- *Nombre de semaines stage filé : 7 (1 jour par semaine)*

**18 semaines en responsabilité
(ou mi-temps filé)**

En M2, les journées de stage seront les jeudis, vendredis ainsi qu'un mercredi sur deux (si l'organisation de la semaine de classe est sur 4 jours et demi). Les lundis, mardis et les mercredis restants seront, quant à eux, dédiés à la formation au sein de l'INSPE. Le co-tutorat sera composé d'un enseignant de l'INSPE et d'un tuteur DSDEN.

M2 S1+S2

Mi-temps Filé (2 jours ou 2,5 jours par semaine selon les départements)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

En M1 comme en M2, les étudiants seront suivis dans le cadre d'un co-tutorat (un tuteur DSDEN - PEMF ou MAT - qui accueillera les étudiants de M1 dans sa classe ou suivra les étudiants de M2, et un tuteur INSPE).

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les étudiants seront suivis dans le cadre d'un co-tutorat (tuteur DSDEN qui accueillera les étudiants dans leur classe et tuteur INSPE).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Les différents modules de préparation au stage du M1 M2E 1^{er} degré permettront d'expliciter les attendus à partir du cahier des charges, reliant ainsi les compétences métiers et les compétences développées en formation, en lien avec le portfolio.

Avant chaque période de stage, une séance permettra d'appréhender le cadre de travail et l'organisation de l'école, de préparer les compétences spécifiques à mobiliser et de fixer les modalités d'évaluation.

Le travail à partir de capsules vidéo à produire lors des stages sur un enjeu professionnel rencontré y sera également détaillé.

Après chaque période de stage, un temps d'exploitation sera mené en petit groupe par le tuteur INSPE. Ce temps visera à analyser des situations professionnelles observées ou vécues, par exemple la mise en place d'une séance, l'évaluation des élèves ou la gestion de l'hétérogénéité. Les échanges permettront également de mutualiser les expériences en mettant l'accent sur un objet précis à chaque stage, interrogeant ainsi les différentes dimensions (didactique, pédagogique, éthique et institutionnelle) du métier de PE.

2. En Master 2 (5 lignes)

Chaque étudiant intégrera un groupe de préparation et d'analyse de stage animé par un référent INSPE ; ces différents temps permettront, en amont de repérer les compétences à mobiliser lors du stage, et en aval, de mutualiser les expériences et les pratiques, de discuter les choix pédagogiques et d'identifier des leviers d'amélioration.

En outre, un suivi individuel avec les co-tuteurs sera mis en place afin de formaliser un plan d'action pour la progression professionnelle. Dans ce cadre, des visites des stagiaires en classe seront programmées, donnant lieu à la rédaction de comptes-rendus de visite avec axes de progression.

L'ensemble de ces dispositifs incite les étudiants à développer une posture réflexive en situation professionnelle. Ils permettent de construire ainsi un lien étroit entre formation universitaire et immersion professionnelle et favorisent la prise de recul sur les pratiques professionnelles

Les parties E, F et G, communes aux trois mentions, sont traitées à partir de la page 15.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation	
CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP	
Parcours disciplinaires	Université (s) qui dispense(nt) la formation
<p><i>Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats* : OUI / NON</i></p> <p><i>ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i></p> <p>Les parcours ouverts :</p> <p>Anglais : 30</p> <p>Eco-gestion : 25</p> <p>Éducation musicale et chant choral : 20</p> <p>EPS : 35 ou 70 (en cours de réflexion)</p> <p>Espagnol : 25</p> <p>Histoire-géographie : 30</p> <p>Lettres Modernes : 25</p> <p>Mathématiques : 20</p> <p>Professeur documentaliste : 20</p> <p>Physiques Chimie : 25</p> <p>SES : 20</p> <p>SII : 20</p> <p>SVT : 30</p> <p>PLP : (lettres-HG/lettres-LV, maths-sc.ph) : 20</p>	Inspe de Bourgogne - UBE

**Sous réserve de la prise des charges des tuteurs. Les capacités d'accueil des non-lauréats feront ensuite l'objet d'arbitrages entre l'université et le rectorat.*

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %							
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)							
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves							
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale							
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel							
B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %							
2. Parcours CAPET-CAPLP							
Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie	Monde de l'entrepre- -se
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)							
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves							
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale							
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel							

Le ratio des différentes catégories d'enseignants ne peut être précisé de manière exhaustive à ce stade de la construction de l'offre, mais **plusieurs principes structurent la réflexion** :

- maintenir un équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants ESAS, et AFA, FA, vacataires, etc., afin de garantir à la fois l'ancrage universitaire de la formation et l'apport indispensable des praticiens de terrain ;
- **en sachant que nous sommes actuellement à 40% d'intervention de praticiens de terrains dans le master MEEF 2nd degré, cibler à moyen terme une jauge d'au moins 50% du nombre total d'heures d'enseignement assurées par des professeurs de terrain**, en privilégiant les détenteurs de fonctions de professeur formateur académique, ou de personnels exerçant en établissement public local d'enseignement, ou dans un service déconcentré de l'éducation nationale ;

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

- associer étroitement les compétences académiques et professionnelles aux contenus adossés au référentiel de formation M2E du second degré;
- assurer une continuité entre le développement de la culture professionnelle des futurs professeurs de collège et lycée, l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques et l'initiation à la recherche.

Ce dispositif garantit une répartition pluricatégorielle équilibrée et conforme aux attentes des tutelles : il associe les ressources universitaires et académiques et vise une complémentarité optimale entre savoirs scientifiques, formation professionnelle et immersion dans les pratiques de terrain.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages en M1	Au semestre 1, les étudiants auront un stage représentant un équivalent de 5 semaines complètes qui commencera par 2 semaines de stage massé suivi de 6 semaines de stage filé. Ce stage se déroulera dans un même établissement. Au semestre 2, les étudiants auront un stage représentant un équivalent de 7 semaines complètes qui commencera par 6 semaines de stage filé et se terminera par 4 semaines de stage massé. Ce stage se déroulera dans un même établissement qui sera différent de celui du semestre 1. Il y aura un étudiant par terrain de stage. Dans la mesure du possible, il sera proposé durant l'année, un terrain de stage en collège et un en lycée.
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte - <i>Nombre de semaines stage massé : 2</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 3 (2 jours par semaine)</i> M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte - <i>Nombre de semaines stage massé : 4</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 3 (2 jours par semaine)</i>
Place des stages en M2	Il s'agira d'un mi-temps filé sur l'ensemble de l'année scolaire. Les journées de stage seront les lundis, mardis et vendredis. Les mercredis et les jeudis seront, quant à eux, dédiés à la formation au sein de l'INSPE.
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> <i>Mi-temps Filé</i> <input type="checkbox"/> <i>Autres (préciser)</i>

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

En M1 comme en M2, les étudiants seront suivis dans le cadre d'un co-tutorat (un tuteur « établissement » qui accueillera les étudiants de M1 dans leur classe ou suivra les étudiants de M2, et un tuteur INSPE).

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les étudiants seront accompagnés par un référent INSPE dans le cadre d'un groupe de préparation et d'analyse de stage de quatre à six étudiants. Lors de la première rencontre du groupe avant le stage du S1, un premier temps de préparation permettra aux étudiants de mieux appréhender les objectifs, le déroulement et les modalités d'évaluation du stage ainsi que le référentiel de compétences et les outils de préparation et/ou de la conception d'une séance d'enseignement. Après ce premier stage, une exploitation sera réalisée au sein du groupe de référence : il s'agira d'un premier échange entre étudiants et référent INSPE, avec un retour sur les observations réalisées et sur la pratique de chacun, ainsi qu'une mutualisation des expériences et une analyse des situations vécues. Durant le stage du semestre 2, le dispositif sera identique en veillant à compléter le développement des compétences métier.

Au terme de chaque stage, les tuteurs « établissement » renseigneront une fiche de posture prenant en compte les critères suivants :

- connaissance et respect des valeurs de l'école (laïcité, équité, neutralité...) et des règles administratives (ponctualité, assiduité, confidentialité...)
- implication dans l'observation des temps d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation
- investissement dans la préparation et la mise en œuvre des séances, prise d'initiatives, disponibilité, capacité à analyser sa pratique (en particulier l'écart entre la conception et la mise en œuvre)

Au terme du second stage seront ajoutés les critères suivants :

- construction de la posture d'enseignant en situation
- prise en compte de la diversité des élèves dans au moins une séance
- relation avec les élèves : communication adaptée, registre de langage, écoute et prise en charge

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

L'accompagnement en M2 permettra de repérer les compétences à mobiliser sur le terrain, de mutualiser les expériences et les pratiques, de discuter de choix pédagogiques et d'identifier des leviers d'amélioration. Cet accompagnement sera réalisé via d'une part, un groupe de préparation et d'analyse de stage animé par un référent INSPE et d'autre part, les visites formatives des co-tuteurs (tuteur INSPE et tuteur établissement).

L'ensemble de ces dispositifs en M1 comme en M2, ainsi que le portfolio du stagiaire, inciteront les étudiants à développer une posture réflexive en situation professionnelle. Ils permettent de construire ainsi un lien étroit entre formation universitaire et immersion professionnelle et favorisent la prise de recul sur les pratiques professionnelles.

Les parties E, F et G, communes aux trois mentions, sont traitées à partir de la page 15.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<i>Master mention « EE. CPE »</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 25</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<i>Master CPE Lauréats du concours : 15</i> <i>Parcours non lauréats* : OUI / NON : 10</i>	Inspe de Bourgogne - UBE

**Sous réserve de la prise des charges des tuteurs. Les capacités d'accueil des non-lauréats feront ensuite l'objet d'arbitrages entre l'université et le rectorat.*

Bloc	B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.						
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.						
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale						
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel						

Le ratio des différentes catégories d'enseignants ne peut être précisé de manière exhaustive à ce stade de la construction de l'offre, mais plusieurs principes structurent la réflexion :

- maintenir un équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants ESAS, et AFA, FA, vacataires, etc., afin de garantir à la fois l'ancrage universitaire de la formation et l'apport indispensable des praticiens de terrain ;
- maintenir le pourcentage de praticiens de terrain dans le master M2E CPE (nous sommes actuellement à 60%) ;
- associer étroitement les compétences académiques et professionnelles aux contenus

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

adosés au référentiel de formation M2E du second degré;

- assurer une continuité entre le développement de la culture professionnelle des futurs professeurs de collège et lycée, l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques et l'initiation à la recherche.

Ce dispositif garantit une répartition pluricatégorielle équilibrée et conforme aux attentes des tutelles : il associe les ressources universitaires et académiques et vise une complémentarité optimale entre savoirs scientifiques, formation professionnelle et immersion dans les pratiques de terrain.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages en M1

Au semestre 1, les étudiants auront un stage représentant un équivalent de 5 semaines complètes qui commencera par 2 semaines de stage massé suivi de 6 semaines de stage filé. Ce stage se déroulera dans un même établissement.

Au semestre 2, les étudiants auront un stage représentant un équivalent de 7 semaines complètes qui commencera par 6 semaines de stage filé et se terminera par 4 semaines de stage massé. Ce stage se déroulera dans un même établissement qui sera différent de celui du semestre 1.

Il y aura un étudiant par terrain de stage.

Un co-tutorat sera composé d'un enseignant de l'INSPE et du CPE d'accueil. Il sera proposé durant l'année, un terrain de stage en collège et un en lycée.

M1 S1

Massé Filé Mixte

- *Nombre de semaines stage massé : 2*
- *Nombre de semaines stage filé : 3 (2 jours par semaine)*

M1 S2

Massé Filé Mixte

- *Nombre de semaines stage massé : 4*
- *Nombre de semaines stage filé : 3 (2 jours par semaine)*

**12 semaines
Observation et
Pratique accompagnée**

Place des stages en M2

Il s'agira d'un mi-temps filé sur l'ensemble de l'année scolaire. Les journées de stage seront les lundis, mardis et vendredis. Les mercredis et les jeudis seront, quant à eux, dédiés à la formation au sein de l'INSPE.

Un co-tutorat sera composé d'un enseignant de l'INSPE et d'un CPE.

**18 semaines en responsabilité
(ou mi-temps filé)**

M2 S1+S2

Mi-temps Filé

Autres (préciser)

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

Les dispositifs d'accompagnement des stagiaires CPE seront les mêmes que pour les stagiaires professeurs du 2nd degré, étant entendu qu'ils impliqueront l'identification d'observables et une analyse des situations professionnelles liés au métier de CPE, en lien avec les blocs 1, 2 et 3 du référentiel idoine.

Parties E, F, G : communes aux trois mentions

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Les thématiques transversales à forts enjeux infusent les parcours éducatifs des étudiants, en enrichissant le développement de chaque macro-compétence de la maquette de formation du M2E de l'INSPE de Bourgogne, mais également en tant que problématiques structurantes ou objets d'étude au sein de certaines macro-compétences communes et des macro-compétences disciplinaires.

Articulation des thématiques transversales avec les macro-compétences communes à l'ensemble des parcours disciplinaires :

- L'égalité filles-garçons et les valeurs de la République structurent les enseignements au sein de la macro-compétence EDUQUER, mais sont également intégrées à tous les niveaux de la maquette de formation transversale. L'égalité filles-garçon fait l'objet d'un module obligatoire de 18 heures.

- La prise en compte des élèves à besoins particuliers constitue l'objectif central de la macro-compétence FACILITER LES APPRENTISSAGES. Un module obligatoire d'au moins 25 heures concernant la scolarisation des élèves à besoins particuliers est mis en place.

- La prise en compte des enjeux du numérique et de l'IA ainsi que la formation à l'usage des outils numériques et IA au service de l'enseignement et de l'apprentissage des élèves font l'objet d'un module de formation spécifique, visant la mise en œuvre du cadre de référence des compétences numériques de l'enseignant (CRCNE). Ces questions constituent également des éléments structurant les macro-compétences SE FORMER-COOPERER, en lien avec la DRNE.

- L'éducation aux médias et à l'information constitue une thématique inscrite en filigrane des différentes macro-compétences communes aux parcours disciplinaires. L'EMI fait également l'objet d'enseignements spécifiques parfois en lien avec le CLEMI, dans le cadre la mise en œuvre du cadre de référence des compétences numériques de l'enseignant (CRCNE).

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

- La transition écologique, l'éducation citoyenne, la promotion de la santé, l'éducation artistique et culturelle ainsi que l'éducation à la défense et à la sécurité globales constituent des questionnements structurants ou des objets d'étude de la macro-compétence SE FORMER-COOPERER.

Articulation des thématiques transversales avec les macro-compétences disciplinaires :

Les thématiques transversales seront également intégrées aux enseignements des macro-compétences disciplinaires ENSEIGNER et SÉQUENCER, ÉVALUER, FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ.

En articulation avec le renforcement de l'expertise disciplinaire, les enseignements visent à intégrer le numérique et l'IA dans la conception et la mise en œuvre des séances d'enseignement à chaque fois que cela permet de rendre l'enseignement plus efficace.

Les enseignements disciplinaires ont également pour objectif de rendre les enseignements accessibles à tous les élèves, par la prise en compte des besoins partagés et des besoins spécifiques. Les enseignements disciplinaires s'appuient ainsi sur les contenus de la macro-compétence FACILITER, afin d'amener la thématique transversale « élèves à besoins particuliers » au cœur de la classe et des préoccupations didactiques.

Les enseignements disciplinaires sont le support du développement de compétences permettant de préparer les enseignants à leurs assurer leurs missions communes en matière d'éducation à la citoyenneté et de responsabilité sociale et environnementale.

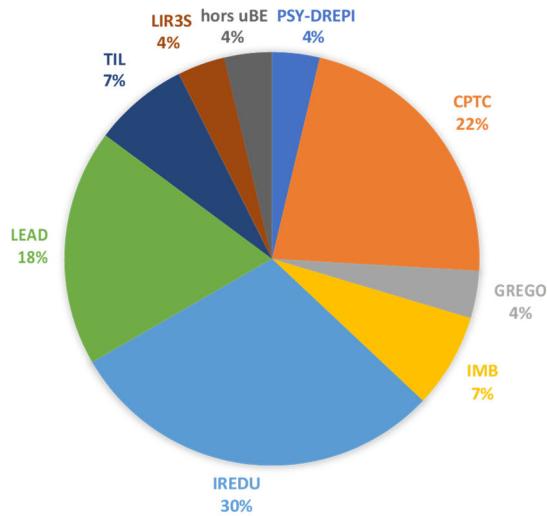
F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Les enseignants-chercheurs qui interviendront dans le M2E sont ceux du Département MEEF de l'INSPE de Bourgogne (27)

Si l'IREDU est un laboratoire clé de notre Institut, les enseignants-chercheurs de l'INSPE sont rattachés à de nombreux laboratoires de l'UBE démontrant ainsi le caractère pluridisciplinaire de leurs apports scientifiques dans la formation.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

En voici la liste : [CPTC](#), [GREGO](#), [IMB](#), [IREDU](#), [LEAD](#), [LIR3S](#), [PSY-DREPI](#), [TIL](#)



En outre, des enseignants-chercheurs des UFR pourront, dans le M2E 2nd degré, venir compléter ce vivier.

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format et son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Rappel de l'arrêté du master M2E

Article 6

La formation s'appuie sur une activité d'initiation à la recherche, qui permet de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique. L'activité de recherche doit, au-delà du contenu disciplinaire, permettre l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant ou de personnel d'éducation.

Article 7

L'observation et l'analyse des pratiques professionnelles conduisent à la rédaction d'un mémoire de master. Chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question en lien avec la pratique professionnelle visée. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance.

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

Bloc 4 : « Réaliser un mémoire de master : étude scientifique d'un objet professionnel en lien avec l'exercice du métier de professeur ou de CPE, familiarisation avec les méthodologies et les résultats de la recherche.

Nous avons fait le choix d'une progressivité explicite Master 1-Master 2 et d'un accompagnement méthodologique recherche-mémoire tout au long des deux années de master

- **M1 : thème de recherche, élaboration d'une problématique et l'ébauche d'un protocole ajustable et réfléchi pour les différents niveaux**

Objectifs :

- S'approprier le cahier des charges du mémoire et les enjeux d'un continuum M1-M2
- Construire le thème de recherche
- Définir la démarche scientifique et repérer différentes méthodes scientifiques, identifier la structure d'un article scientifique, analyser la fiabilité des sources
- Construire une revue de littérature
- Elaborer une problématique
- Ebaucher un protocole ajusté à différents contextes de classe

- **M2 : recueil de données, mise en place du protocole, analyse des résultats, rédaction du mémoire et soutenance**

Objectifs :

- Finaliser son protocole et son recueil de données en fonction du terrain de stage et des enjeux professionnels
- Analyser les données collectées et répondre à la problématique
- Construire une présentation orale de son travail de recherche pour communiquer ses résultats de recherche

- **Concernant le suivi individuel mémoire, en M1 comme en M2, l'étudiant sera accompagné par un « référent mémoire » ; il sera préférentiellement choisi en fonction de la thématique du mémoire. C'est lui qui évaluera le pré-mémoire (M1) à l'écrit et le mémoire (M2), à l'écrit et à l'oral avec un second membre de jury.**

L'accompagnement peut être tout à la fois :

- Centré sur l'organisation du travail : productions intermédiaires, alerte quant à l'échéancier, préparation de la soutenance...

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

- Centré sur la construction progressive de l'écrit final : aide à l'élaboration de la problématique, aide à la construction du plan, aide à l'écriture...
- Centré sur les contenus : apports bibliographiques, aide à la conceptualisation, évaluation de la cohérence interne, regard critique...
- Centré sur la relation avec l'étudiant : écoute, soutien, encouragement...